



DEMANDE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Accompagnée de l'étude de sol
obligatoire

**Dossier complet à déposer en deux exemplaires à la mairie
concernée par votre projet**

Cadre réservé à la commune

Transmis au SPANC le

Signature / Cachet de la Mairie

Observations éventuelles :
.....
.....

Cadre réservé au SPANC

Id :

PRJ :

Situation géographique du projet

Commune de l'installation :

Adresse :

Référence cadastrale : Section : N°

Demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Nature de la demande

- Demande de permis de construire d'une construction neuve, d'une rénovation ou d'une extension -

N° CU ou DP (si connu) :

- Réhabilitation d'une installation existante :
- Suite à l'avis non-conforme du SPANC
 - Suite à l'achat du bien immobilier le

Accès à la propriété

- Le demandeur autorise le SPANC à faire le contrôle de conception en son absence
- Le demandeur souhaite être présent (le SPANC prend contact avec le demandeur)
- Le demandeur accepte de recevoir les rapports et les factures par mail (courriel à renseigner)

INTERVENANTS	CONCEPTEUR (bureau d'études) Nom ou raison sociale et commune Téléphone :	REALISATEUR (si connu) Nom ou raison sociale et commune Téléphone :
--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

HABITATION	<input type="checkbox"/> Résidence principale <input type="checkbox"/> Résidence secondaire <input type="checkbox"/> Location : <input type="checkbox"/> annuelle <input type="checkbox"/> saisonnière <input type="checkbox"/> Autre :	Nombre d'occupants : Nombre de chambres : Nombre de pièce principales* : <i>*pièces destinées au séjour et sommeil par opposition aux pièces de services (cuisine, salle de bain, buanderie...)</i>
	<input type="checkbox"/> Réseau d'eau public <input type="checkbox"/> Puits privé Surface totale de la parcelle : m ² Surface construite : m ² Surface disponible pour l'assainissement : m ² Topographie : <input type="checkbox"/> Terrain plat (<5%) <input type="checkbox"/> Terrain avec pente (entre 5 et 10%) <input type="checkbox"/> Terrain avec pente (>10%) Perméabilité : <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Très bonne	Présence d'un captage d'eau (puits, forage, source) : - sur la propriété : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - Sur la propriété voisine (si connue) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> non renseigné Usage : - <input type="checkbox"/> Consommation humaine* (cuisine, salle d'eau, WC, LL, arrosage potager) - <input type="checkbox"/> Arrosage autre que jardin potager - <input type="checkbox"/> Agricole - <input type="checkbox"/> Autre : Distance de l'installation d'assainissement (collecte, transport, traitement, évacuation des eaux usées) - mètres <i>*Selon la définition du code de la santé publique (article R1321-1 du code de la santé publique)</i> Le terrain est-il situé dans un Périmètre de Protection de Captage d'eau potable ou en Zone Humide ? : <input type="checkbox"/> Non concerné <input type="checkbox"/> PPC <input type="checkbox"/> ZH

VOTRE PROJET DE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

PRETRAITEMENT	Bac dégraisseur : litres Volume de de la fosse toutes eaux : m ³ Marque (si connue) : Présence d'une ventilation primaire : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Un poste de relevage sera nécessaire ? : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui : <input type="checkbox"/> Avant la fosse <input type="checkbox"/> Après la fosse
---------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ Indiquer le dispositif choisi parmi 1, 2 ou 3

TRAITEMENT	1. Installation avec traitement par le sol en place
	<input type="checkbox"/> Tranchées d'infiltration à faible profondeur Nombre de tranchées : Longueur des tranchées :ml Longueur totale :ml <input type="checkbox"/> Lit d'épandage Nombre de drains : Longueur unitaire de chaque drain :ml Surface totale :m ²
	2. Installation avec traitement par le sol reconstitué
TRAITEMENT	<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non-drainé -Surface :m ² <input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé -Surface :m ² <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration -Surface au sommet :m ² -Surface à la base : m ² <input type="checkbox"/> Lit à massif de zéolithe -Surface : m ²
	3. Autres dispositifs agréés
	N° d'agrément : Fabricant : Dénomination commerciale : Capacité épuratoire :EH
EVACUATION	<input type="checkbox"/> Zone de dispersion :m ² <input type="checkbox"/> Fossé privé <input type="checkbox"/> Cours d'eau* <input type="checkbox"/> Fossé communal* <input type="checkbox"/> Réseau d'eau pluvial* <input type="checkbox"/> Autre :
	<p><i>*Une autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur devra être fournie avec la demande d'assainissement non-collectif</i></p>

Coûts des contrôles du SPANC (contrôle projet et travaux) pour l'année 2026

Contrôle pour la demande d'installation de l'assainissement non-collectif. Votre projet complet est instruit dans un délai d'un mois après réception au SPANC de LTC. Un avis conforme délivré par le SPANC est nécessaire avant tout commencement de travaux.

- 136,24€ - contrôle et rapport sur le projet Le rapport est à transmettre à l'entreprise qui réalise les travaux

Contrôle de bonne exécution des travaux de l'ANC. Pour ce contrôle, le SPANC doit être prévenu 48 heures avant la fin des travaux. Suite à sa visite, le technicien délivre un rapport d'exécution des travaux

- 160,33€ - contrôle et rapport sur les travaux

Autorisation

Le demandeur s'engage :

1. Sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;
2. A ne réaliser les travaux qu'après réception de l'avis CONFORME du SPANC sur le projet ;
3. A réaliser l'installation en son entier, conformément au projet, et selon la réglementation et les normes en vigueur ;
4. A informer le SPANC concernant tout changement par rapport au projet ;
5. A autoriser les agents, chargés du contrôle, à pénétrer sur la propriété pour les missions de contrôle technique de l'assainissement non-collectif ;
6. A régler les montants d'intervention du SPANC précisés ci-dessus ;

Fait à Signature du demandeur :

Le

Textes réglementaires applicables :

Arrêtés interministériels du 07/09/2009 modifié par l'arrêté du 07/03/2012 relatif aux prescriptions techniques et du 27/04/2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non-collectif.

Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05

Coordonnées du SPANC :

Lannion-Trégor-Communauté

Service SPANC

1 rue Monge – 22300 LANNION

Tel. : 02.96.05.60.80

Courriel : eau.assainissement@lannion-tregor.com

Traitement des données personnelles :

Les données personnelles recueillies dans le présent formulaire de demande sont destinées à être traitées par Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de sa mission de service public de l'eau et de l'assainissement et, le cas échéant, d'un contrat avec un abonné. Ces données sont nécessaires pour la prise en charge de la demande et sont traitées par des professionnels exerçant pour le compte de Lannion-Trégor Communauté. Elles sont conservées par Lannion-Trégor Communauté le temps nécessaire au traitement de la demande et le cas échéant le temps de sa relation avec l'abonné ou de la mise en œuvre de ses missions en matière d'eau et d'assainissement, plus le temps de la prescription d'éventuelles actions en justice ou d'obligations imposées par la réglementation.

Vous pouvez demander un accès aux données personnelles vous concernant, ainsi que leur rectification, leur effacement, voire la limitation de leur traitement ou leur portabilité. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement ou retirer à tout moment votre consentement concernant leur traitement. Consultez le site Internet www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel (protectiondesdonnees@lannion-tregor.com) ou par voie postale (Délégué à la protection des données, Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge - CS 10761, 22307 LANNION Cedex). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.